

# AVIS DE CONSTRUCTION

---

N° eBau 2024-5013

|                        |  |
|------------------------|--|
| Requérant :            | Morisset Laurent, Chemin du Pierrat 15, 2538 Romont                          |
| Auteurs du projet :    | Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier                              |
| Propriétaire foncier : | Morisset Laurent et Jennifer, Chemin du Pierrat 15, 2538 Romont              |
| Projet                 | Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieur |
| Emplacement :          | Parcelle N° 767, Chemin du Pierrat 15, Commune de Romont, Zone H1            |
| Dérogation requise :   | --   |
| Dimensions :           | Selon plans déposés  |

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Conseil municipal

Romont, le 22 mars 2024